Date de dépôt: 2 juin 2008

Messagerie

## Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Claude Marcet : Les beaux jours reviennent et la chienlit des cyclistes sur les trottoirs réapparaît plus forte que jamais tandis que nos gouvernants, la police et les agents de sécurité municipale regardent volontairement ailleurs

Mesdames et Messieurs les députés,

En date du 23 mai 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Initialement le terme de "chienlit" - pour ceux que les mots précis et directs choquent, quand bien même ils seraient utilisés par nombre de nos concitoyens pour définir le monde politique en général et nombre de ses "résultats" visibles - veut dire désordre, et je me permets ici de rappeler, d'une part, Drieu La Rochelle : "je suis heureux de mourir plutôt que de voir la chienlit en France" (certains pourraient bientôt dire la même chose en parlant de Genève) et, d'autre part, Charles de Gaulle : "la réforme oui, la chienlit non".

Lorsqu'un membre du Gouvernement parle, par ailleurs, de "tas de conneries" pour définir un certain nombre de réalisations genevoises (TG du 31 août 2007), il semble désormais admis qu'un texte utilisant des termes précis qualifiant une situation connue de tous ne peut plus être "dégagé en touche", par l'instauration d'une censure à la carte, pour permettre au pouvoir politique, plus particulièrement au Gouvernement, de ne pas répondre lorsqu'il n'en a pas envie (voir l'IUE 360 que la très grande majorité de ceux qui l'ont lue approuve, mais que le pouvoir politique refuse

IUE 579-A 2/6

futilement de lire pour ne pas devoir traiter ce que tout le monde sait et réprouve).

Pour revenir à la circulation des vélos :

Il est inutile de rappeler que les cyclistes ne respectent strictement rien en matière de règles de la circulation. Ces règles, manifestement, ne les concernent pas. Il faut, pour le surplus, arrêter de dire que ce n'est qu'une petite minorité de cyclistes irresponsables qui jettent l'opprobre sur la majorité d'entre eux, ces derniers étant très respectueux des règles de la circulation (voir le GHI 30 avril dernier à ce sujet), car c'est manifestement l'inverse que l'on peut constater chaque jour, et le signataire de cette IUE, qui fait quelque dix/douze mille kilomètres par an principalement en ville uniquement pour des raisons professionnelles, peut se permettre de l'affirmer.

Il est inutile de rappeler que la police et les sécurités municipales se contrefichent complètement des infractions graves et dangereuses commises journellement par les cyclistes sur les trottoirs, en contradiction totale avec les contrevérités (je suis gentil) énoncées encore dans le GHI du 30 avril dernier. La preuve pourrait déjà se trouver dans l'annonce de la Police du 7 mai 2008, qui parle de tout sauf des cyclistes (de tout, sauf ce qui peut être en leur faveur, bien évidemment), sans parler du fait que les infractions se commettent sans arrêt sous les yeux des forces de l'ordre qui regardent ... volontairement ailleurs. Un policier, à qui je faisais une remarque sur ce sujet, m'a clairement dit que le problème des cyclistes ne les intéressait pas; ce que je veux bien croire lorsqu'on voit (vu de mes yeux, comme d'autres, et pas qu'une fois, cela s'entend) des policiers à pied, en vélo, en moto ou en voiture, qui croisent ou doublent des cyclistes en totale infraction avec les règles de la circulation, et qui ne font strictement rien, ou encore des cyclistes qui circulent sur les trottoirs, devant ou aux abords de postes de police, celui de Thônex notamment (c'est ma commune), sans n'avoir jamais vu une seule réaction des policiers à l'intérieur desdits postes. C'est tout dire de la volonté de la Police dans ce domaine, celle-là même qui aime (je devrai dire adore) "chatouiller", chaque fois que faire se peut, le porte-monnaie des conducteurs des véhicules à moteur.

Il est inutile de rappeler que les autorités, majoritairement roses/vertes de ce canton et en Ville de Genève, très dogmatiques sur ce sujet, disent vouloir faire, mais dans les faits, surtout entendent ne rien faire, pour répondre aux voeux de l'intégrisme vert du moment.

3/6 IUE 579-A

Il est inutile de rappeler que l'on crée, par trop souvent, des pistes pour les cyclistes de manière totalement irresponsable, et, en dehors du plus élémentaire bon sens, étant précisé par ailleurs que certaines de ces voies pour cyclistes sont rarement utilisées, car ces braves cyclistes préfèrent les trottoirs qui les jouxtent (cf notamment le scandale permanent du quai du Mont-Blanc), avec les dangers que cela comporte, et ceci sans que les "très compétents responsables" en la matière (gestion de la circulation et sécurité) songent (ne serait-ce qu'une seconde) à réagir, quand bien même ils osent prétendre le contraire.

Il est inutile de rappeler que la volonté de certains parmi nos édiles politiques actuels, d'un très beau rose/vert intégriste, n'est nullement de s'intéresser à ces petits problèmes, qui peuvent pourtant mettre en danger l'intégrité physique de nos concitoyens (voire leur vie), plus particulièrement celle de nos aînés et des plus jeunes, car leur seul objectif est d'éradiquer la "bagnole" dans le canton, et le plus vite sera le mieux, quels qu'en soient les moyens. Pour l'exemple, j'ai vu un agent municipal de la ville en bas Verdaine, vendredi dernier, constater qu'un cycliste descendait "à fond la caisse" sur le trottoir, rasait à toujours grande vitesse un angle d'immeuble (devant l'entrée d'une banque), et que ce brave agent a dit (au fond si ce n'est strictement à la forme) "si une mère avec poussette avait rapidement avancé en rasant les murs à cet angle : c'était "boum", mais je ne peux strictement rien faire, que regarder, car on ne veut pas que nous intervenions". Authentique !!! ??? Et ce genre de situation se répète par centaines, voire davantage encore chaque jour, mais on préfère regarder ailleurs et s'intéresser à ceux qui osent s'aventurer sur ces pistes cyclables, sur certaines desquelles passe un cycliste tous les 36 du mois, comme entend le faire la Police selon ses instructions du 7 mai 2008 en oubliant que si certains le font, c'est uniquement pour ne pas rester coincer dans une circulation de plus en plus impossible à gérer pour les usagers réguliers. Le terme "n'importe quoi" dans ce domaine devient véritablement un très doux euphémisme; pour appuver, si besoin était, ledit terme de "n'importe quoi" je pourrais encore citer que ce lundi à 17h35 trois agents municipaux, dont l'un au moins avec "Sécurité municipale" dans le dos, déambulaient "gentiment" en discutant sur le quai du Mont-Blanc devant le Kempinski ; de nombreux vélos les croisaient, venant de face et de derrière, à vive allure, certains slalomant entre les piétons; et que croyez-vous qu'ils ont fait : strictement rien, ils avaient probablement recu des ordres de ne rien voir. Que l'on ne vienne dès lors pas nous dire qu'il y a une volonté politique d'agir contre ce que le GHI appelle les "nouveaux chauffards", car cela est manifestement faux.

IUE 579-A 4/6

Il est inutile de rappeler qu'un piéton a déjà été victime d'un éclatement de la rate en ville, suite à un choc avec un cycliste circulant en complète infraction avec les règles de la circulation, sans que cela paraisse dans les journaux à la botte rose/verte, bien évidemment.

Il est inutile de rappeler que nos anciens craignent de plus en plus, en certains endroits, de marcher sur les trottoirs, un comble, en raison de la circulation débridée des cyclistes sur ceux-ci, et je sais de quoi je parle dans ce domaine à entendre les plaintes permanentes de mon vieux frère qui va sur ses quatre-vingt-quatre ans (voir également GHI du 30 avril qui écrit : "Et ce n'est pas tout: depuis quelques mois, des pensionnaires de l'EMS de la Servette se plaignent également auprès des autorités de la Ville du comportement des cyclistes. «Les trottoirs ont été abaissés, poursuit Pierre Maudet. Les deux-roues pensent qu'ils peuvent désormais les emprunter en toute impunité. Et plutôt que de respecter le piéton, ils foncent comme des bolides ou vous klaxonnent pour que vous vous poussiez, c'est un comble! Les personnes âgées n'osent plus sortir, de peur de se faire renverser sur le trottoir par un vélo!»").

Il est finalement inutile de rappeler que, dans notre société délisquescente actuelle, les mots: ordre, éducation, éthique, respect d'autrui, respect des règles sociétales en général, sens des responsabilités, etc. ne veulent strictement plus rien dire. "Tout fout le camp" comme disent de plus en plus de nos concitovens choqués par l'évolution d'une société qui finira contre le mur, ceci expliquant peut-être aussi le pourquoi de cette interpellation qui ne fait que constater les conséquences de ces dérives, même au niveau gouvernemental, où le sens de la responsabilité générale fait parfois défaut au profit de la responsabilité partisane, quand ce n'est pas la responsabilité personnelle tout simplement, car lorsqu'on décide de ne pas intervenir sur un sujet à risque qui concerne nombre d'électeurs potentiels, on conserve mieux ses chances de rester en place douze ans avec retraite à vie à la clef (exemple type : les retraites publiques avec les conséquences désastreuses connues pour les finances publiques). Ainsi, nos gouvernants doivent donc toujours faire très attention aux décisions qu'ils prennent, décisions qui ne doivent surtout pas froisser des électeurs potentiels dans un environnement de collégialité politique gouvernemental à multiples facettes (tu ne m'embêtes pas pour mes "trucs" et je ne t'embête pas pour les tiens, le Souverain on verra plus tard). Vivement l'apparition d'un système politique qui verrait la nomination d'un gouverneur venant avec ses ministres fonctionnaires, un tout que l'on pourrait virer à la fin d'un mandat en cas d'incompétence notoirement constatée. Mais ne rêvons pas, tous au pouvoir, c'est tellement plus "sympa".

5/6 IUE 579-A

Woody Allen a dit, je crois: "La dictature c'est "ferme ta gueule" et la démocratie c'est "cause toujours". En matière de gestion de la circulation/mobilité à Genève, les deux définitions se superposent véritablement, tant il est vrai que nous pouvons y observer un intégrisme rose/vert de type dictatorial dans un environnement démocratique, fort peu démocratique il est vrai, tous éléments confondus qui conduisent à la totale et invraisemblable gabegie, politiquement instrumentalisée, il ne faut pas l'oublier, que nous connaissons actuellement dans ce canton, dans le cadre de ladite circulation/mobilité.

J'ai certes rencontré des Verts ou sympathisants de la cause verte qui admettent très intelligemment les dérives actuelles constatées, mais ne peuvent rien faire d'autre que de l'admettre, car comme me l'a dit très justement l'un d'entre eux, il y a de l'intégrisme dans tous les partis (nota : c'est vrai) et qu'actuellement chez les Verts il est particulièrement fort en certains domaines (il serait bon que certains intégristes Verts lisent "Ecologie, la grande arnaque de Christian Gerondeau aux éditions Albin Michel", lecture très amusante, s'il en est).

Pour conclure, il est vrai que lorsqu'on lit dans les journaux que la hiérarchie policière, avec l'aval de l'autorité politique, s'en prend régulièrement aux policiers qui veulent faire leur boulot, on comprend beaucoup mieux les propos d'un policier démissionnaire (Matin du 19 mai 2008), je cite "Question : Que reprochez-vous à votre hiérarchie ? Réponse : Sa lâcheté et sa servilité. En voulant plaire aux politiques, ils en oublient de régler les vrais problèmes, ceux d'une criminalité qui explose. Genève est devenue le marché libre du trafic de drogue sur la voie publique C'est honteux! ... Aucune mesure efficace n'est prise pour éliminer les trafiquants qui sont tous, pour la plupart, des étrangers en situation irrégulière" Il est donc évident que si les hiérarchies politiques, d'une part, (d'un beau rose/vert intégriste) et, policière, d'autre part, (cette dernière qui ne fait rien d'autre, à lire un policier, que ce qu'il faut pour plaire aux politiques) en sont à ce niveau de réaction face à la drogue, ce ne sont pas les cyclistes-chauffards qui craignent quelque chose à Genève, loin s'en faut; le terme de "chienlit" dans ce domaine risque donc, sans nul doute désormais, de devenir également un doux euphémisme.

Ma question sera donc simple et nullement en relation avec le thème récurrent de l'incompétence et l'irresponsabilité de nos gouvernants en matière de gestion de la circulation à Genève, incompétence et irresponsabilité dénoncées par tous, notamment par ceux qui ont impérativement besoin d'un véhicule à moteur pour gagner leur vie et ... payer des impôts qui servent entre autres ... à payer nos gouvernants.

IUE 579-A 6/6

Question: Quand (et uniquement quand - aujourd'hui/demain/jamais -, car le "blabla politique" récurrent pour noyer le poisson, je n'en ai que faire) nos autorités majoritairement roses/vertes (c'est-à-dire plutôt intéressées à détourner rapidement les yeux sur le sujet objet de cette IUE) vont-elles enfin:

- considérer initialement que les cyclistes doivent respecter toutes les règles de la circulation, comme les autres usagers de la route;
- agir ensuite impérativement et sans délai, dans tout le canton, pour que lesdites règles de la circulation soient effectivement appliquées par lesdits cyclistes, plus particulièrement intervenir avec force et conviction pour que cesse immédiatement la circulation des vélos sur les trottoirs, sur les quais, dans les parcs, etc., c'est-à-dire partout où ils créent un danger pour les piétons, notamment pour nos aînés et nos bambins,

et cela sans venir me dire qu'elles le font déjà, car cela serait alors un très vilain mensonge (nullement une contrevérité), que tout un chacun à Genève pourrait alors immédiatement constater?

## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Avant-hier (cf. les IUE 330-A, du 16 novembre 2006 et 468-A, du 10 octobre 2007).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

## AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier : Robert Hensler Le président : Laurent Moutinot